



## FÉDÉRATION COMMUNAUTAIRE des ACCOMPAGNATEURS en MONTAGNE des PYRENNÉES

### LES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE

La profession a été fondée en 1976 pour répondre au besoin d'encadrement de la randonnée grand public.

Le métier d'Accompagnateur en Montagne compte aujourd'hui plus 8000 diplômés d'État dont 4000 professionnels en exercice essentiellement implantés sur les territoires de montagne.

En 2006, la profession a fêté le trentenaire de son Brevet d'Etat. Elle trouve ses origines dès le développement du tourisme social et des camps de jeunesse lors des années 30. Déjà, à l'époque, des "gens de montagne" emmenaient les "gens de la ville" à la découverte d'une vallée ou gravir un sommet. Les premiers "accompagnateurs" furent des instituteurs, des religieux, des agriculteurs, des gardiens de refuge ...

Puis, les années 60 marquent le développement des loisirs et la montagne suscite alors de l'intérêt pour le grand public au-delà des licenciés des fédérations sportives.

Depuis 1947, le métier de Guide de Haute Montagne était codifié. Un brevet permettant l'encadrement de la randonnée en montagne dans des conditions professionnelles se devait donc d'exister.

Le diplôme d'Accompagnateur en Montagne fut donc créé par décret gouvernemental en 1976 afin de répondre à ces nouveaux besoins d'encadrement.

Les Accompagnateurs en Montagne sont des naturalistes généralistes dont les connaissances transversales permettent d'aborder l'ensemble des thèmes et des centres d'intérêt de la découverte du milieu montagnard. Tous sont titulaires d'un Brevet d'Etat de la filière de l'alpinisme.

A ce titre, ils sont des **éducateurs sportifs** et des **enseignants**. Ils maîtrisent la pédagogie appliquée aux différents types de publics et encadrent les sorties en randonnée et en montagne dans un souci permanent de confort et de sécurité des pratiquants.

Ils disposent de prérogatives larges : randonnée pédestre et raquette à neige, VTT pour les titulaires de la qualification, encadrement en Canyon pour les titulaires de l'AQA, initiation et formation aux divers aspects de la randonnée (flore, faune, orientation, GPS, environnement, nature), animaux de bât ...

Les activités proposées par les Accompagnateurs en Montagne sont thématiques et vous offrent de nombreuses possibilités de découverte et de



FÉDÉRATION COMMUNAUTAIRE des ACCOMPAGNATEURS  
en MONTAGNE des PYRENNÉES

compréhension du milieu naturel et du milieu montagnard, du patrimoine local et des hommes qui l'habitent.

Convivialité, éthique professionnelle, les Accompagnateurs en Montagne sont vos médiateurs naturels dès lors que vous souhaitez aller en randonnée et en montagne pour profiter de cet espace riche en valeurs intemporelles et en découvertes.

Les Accompagnateurs en Montagne sont à 80 % implantés sur les territoires de montagne tant en France que sur les DOM TOM.

En villages de montagne, en stations de sports d'hiver et d'été, en ville et villages de vallée, les Accompagnateurs en Montagne sont le plus souvent organisés en réseaux locaux:

- « Bureau des Accompagnateurs en Montagne », « Bureau des Guides » ou « Bureau Montagne » ,
- Auprès des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative,
- Collectivités Territoriales
- En lien avec les magasins de sports et les résidences de tourisme,
- Au sein de centres de vacances,
- Auprès des agences de voyages spécialisées,

Les 2500 Accompagnateurs en Montagne, membres du réseau professionnel national, sont tous identifiés par l'annuaire national doté d'un moteur de recherche à multiples critères ([www.lesaem.org](http://www.lesaem.org)) et pour les Pyrénées, par l'annuaire du massif: <http://www.passeurs-pyrenees.com>.

Les Accompagnateurs en Montagne exercent un métier choisi après un long vécu en montagne. Ils sont convaincus de leur rôle de médiateur du milieu naturel montagnard.

Depuis la création du Brevet d'Etat en 1976, les Accompagnateurs en Montagne s'inscrivent dans la logique d'un **développement durable** prenant en compte les contraintes de la réalité du développement économique montagnard et les exigences de pratiques respectueuses du milieu naturel.

Les Accompagnateurs en Montagne sont des professionnels, médiateurs de la découverte des milieux montagnards, qui mettent l'accent sur l'accueil des publics touristiques, leur information et la prise en compte de leurs attentes pour un service de qualité.

A ce titre, ils répondent aux exigences de tous les éducateurs sportifs : "Mettre en adéquation la séance (la sortie en randonnée et en montagne) avec les niveaux physiques, techniques et psychologiques des participants".



FÉDÉRATION COMMUNAUTAIRE des ACCOMPAGNATEURS  
en MONTAGNE des PYRENNÉES

Cette exigence se traduit principalement par :

- une définition précise de l'activité proposée (thématique dominante, durée, difficulté),
- la limitation du nombre de personnes dans le groupe pour viser la meilleure qualité possible (niveaux et attentes).

Comme tout professionnel d'une activité de sports et de loisirs, l'Accompagnateur en Montagne, se doit d'assurer la sécurité maximale de ses clients en choisissant des options d'itinéraires qui correspondent à leurs possibilités concrètes.

Il encadre ses activités en partageant ses savoirs pour transmettre au plus grand nombre sa connaissance de la montagne, en particulier sur le plan de l'information/sensibilisation aux risques inhérents aux pratiques de montagne.

Les Accompagnateurs en Montagne sont tenus de respecter le code de recommandations déontologiques diffusé par leur syndicat national.

Les Accompagnateurs en Montagne membres du SNAM respectent les engagements suivants :

- **réglementation** de l'encadrement (principalement pour les jeunes publics en classes scolaires de découverte et en centre de vacances et de loisirs),
- prise en compte de la **fragilité du milieu naturel** traversé lors des activités de pleine nature, participer à l'éducation pour l'environnement du plus grand nombre,
- organisation de sorties comportant un **nombre limité** de participants ("groupes de taille conviviale") afin de répondre aux attentes de chacun et de permettre l'adaptation des produits de randonnée et des activités aux niveaux physiques, techniques et psychologiques des participants,
- **comportement confraternel** avec les collègues et les autres opérateurs des sports et loisirs de montagne, implication dans les réseaux locaux de développement du tourisme montagnard.

Texte réalisé à partir des informations diffusées sur le site national [www.lesaem.org](http://www.lesaem.org) et complété par les pyrénéens.